



Dans l'Oise, un observatoire qui déclenche des évolutions positives

Le simple fait de poser des questions peut faire évoluer les mentalités. Et des villes peuvent se mettre à penser au vélo. Exemple dans l'Oise.

Historique de la démarche

Depuis sa création en 2004, l'AU5V⁽¹⁾ (association vélo dont le siège est à Senlis) agit auprès des principales villes du sud-est du département de l'Oise afin de développer les aménagements cyclables et l'usage du vélo. Notre association se compose de sept antennes locales.

Nous avons décidé, en 2011, de mener une action plus globale et plus collaborative (volonté de sensibiliser élus et techniciens) sous forme d'enquête (sorte d'observatoire « régional ») auprès des principales villes de l'ensemble du département. Le principe d'un tel observatoire est d'établir régulièrement l'état des lieux des aménagements cyclables et piétonniers dans ces villes, ainsi que des politiques conduites par les collectivités concernées (commune ou agglomération ou communauté de communes).

Une première étape a pu être réalisée en 2012 avec une enquête réalisée auprès de 12 des principales

communes de l'Oise, avec nos seuls et modestes moyens humains (exclusivement bénévoles), là où nous disposions soit d'une antenne locale, soit de la présence d'une autre association vélo, soit du soutien d'un cycliste sympathisant (actif au sein d'un club FFCT).

Cette première enquête avait confirmé l'intérêt de la démarche mais s'était avérée plus difficile que prévue à réaliser (faible taux de réponses spontanées des collectivités sollicitées) et à « gérer » (collecte et traitement des informations recueillies).

Mise en place de l'observatoire expérimental

Nous avons franchi en 2014-2015 un nouvel échelon en renouvelant l'enquête de façon plus méthodique, en l'étendant à toutes les villes isariennes (oisiennes si vous préférez...) de plus de 5 000 habitants, au nombre de 20 et, surtout, en s'adjoignant pendant six mois les services d'un salarié, chargé de mission pour cet observatoire.

C'est le 23 avril dernier que nous avons présenté les résultats de cette enquête et de « l'observatoire des mobilités actives dans les villes de l'Oise » lors d'une conférence-débat publique. Voir : <http://au5v.fr/Conference-Debat-Les-Mobilites-454.html> pour toutes les présentations faites à cette occasion.

Cet observatoire présente plusieurs originalités. Tout d'abord, il a fait l'objet d'un partenariat entre notre association et le Club des villes et territoires cyclables (CVTC) qui, grâce à un financement de la CIDUV (Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo), a permis à l'AU5V de réaliser cette enquête et de financer l'affectation d'un salarié à cet observatoire pendant six mois.

Surtout, la démarche a consisté à enquêter de façon systématique l'ensemble des 20 villes de plus de 5 000 habitants du département, d'abord en leur écrivant (courrier cosigné du président du Club des villes et territoires cyclables et du président de l'AU5V), puis en doublant le courrier postal d'un envoi par courriel aux élus et aux techniciens en charge de la voirie ou des déplacements, puis en effectuant une relance téléphonique (parfois insistante...) pour demander à rencontrer un élu ou un technicien afin de lui expliquer la démarche et commencer à remplir le questionnaire avec lui...

Ce questionnaire était basé sur celui utilisé en 2010 par le Club⁽²⁾ pour ses adhérents, actualisé ou précisé sur certains points, en coordination avec le Club⁽²⁾ et avec le CEREMA⁽³⁾, autre partenaire du projet.

L'objectif affiché est de :

- Faire un état des lieux,
- Fournir aux communes un outil d'évaluation de leurs politiques en faveur de la marche ou du vélo,
- Faire bénéficier les communes des conseils et de l'expertise du Club⁽²⁾, du CEREMA⁽³⁾ et de

Les 20 communes de l'Oise interrogées lors de l'observatoire des mobilités actives 2014



l'AU5V dans leur analyse, voire dans l'élaboration de préconisations en termes de politiques et d'aménagements cyclables et piétons.

Premiers constats et premiers effets bénéfiques

Parfois, c'est nous qui avons fait une bonne partie du travail de recensement du linéaire total de la voirie, et du linéaire de voiries aménagées, car ce recensement est hélas rarement fait dans les villes moyennes.

Travail de longue haleine, mais travail payant, car nous avons finalement réussi à rencontrer un élu ou un technicien dans chaque ville et à obtenir des réponses complètes de chacune des 20 villes ciblées (in extremis dans un ou deux cas...) ! Voir http://au5v.fr/IMG/pdf/au5v_obs_presentation_23-04-2015-v2.pdf

A ce stade, notre constat est très positif : cette enquête, grâce aux nombreux contacts créés et à la dynamique qu'elle sous-tend, va permettre de faire évoluer la situation dans bien des villes.

Le simple fait de poser des questions relatives aux mobilités actives, d'énumérer et d'explicitier les différents aménagements susceptibles d'être pris en compte dans le cadre de l'observatoire, fait progresser les connaissances des élus et techniciens et fait parfois évoluer les mentalités vis-à-vis des cyclistes et de l'intérêt du vélo.

On constate en effet que beaucoup de concepts sont encore inconnus des aménageurs : zone de rencontre, double sens cyclable, cédez-le-passage cycliste au feu, sas vélo, etc., sont autant de choses dont certains élus et techniciens ignorent ou ignoraient tout.

Ainsi, c'est après notre première enquête, menée en 2010, que deux villes moyennes (Pont-Sainte-Maxence et Senlis) s'étaient lancées dans la réalisation de zones de ren-



Mathias Vadot, chargé de mission pour l'observatoire et Eric Brouwer, président de l'AU5V, lors de la conférence-débat du 23 avril 2015

contre dans leur centre-ville « historique ».

Bien que nous n'ayons pas mis cet aspect des choses en avant, l'émulation entre certaines communes semble fonctionner. L'une d'entre elle (Gouvieux), par exemple, va se lancer dans la mise en place de « tourne-à-droite » pour être la première dans l'Oise, avec création d'une première zone de rencontre dans cette ville !

Une autre collectivité a tout essayé pour apparaître dans le « top 6 » des villes les plus aménagées en terme de pourcentage de linéaire de voirie « cyclable »...

Autre intérêt : cette démarche collaborative, avec notre proposition d'accompagnement auprès des communes pour leur suggérer des solutions techniques, a permis soit de faire connaître notre association, soit d'en améliorer l'image. Mais nous avons également fait du prosélytisme au profit du Club des villes et territoires cyclables, qui permet notamment à ses adhérents de bénéficier d'un réseau d'échanges entre techniciens.

Et si la « pilule » est parfois amère pour certaines communes, notamment lorsqu'elles figurent en « queue de peloton » dans certains domaines explorés, nous leur expliquons qu'il leur sera facile d'afficher des taux de progression importants... lors de la prochaine actualisation de l'observatoire !

L'objectif de l'AU5V est en effet de renouveler cette enquête tous les deux ou trois ans, afin de mesurer les progrès réalisés dans chaque ville... et de les communiquer !

Eric Brouwer
AU5V⁽¹⁾

⁽¹⁾ AU5V = Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise

⁽²⁾ Club = Club des villes et territoires cyclables

⁽³⁾ CEREMA (ex-CERTU) = Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement